



Pompeius Festus

Festus dans le contexte du 2ème siècle av. J-C: l'organisation des connaissances

Le Lexique

- Verrius – époque d'Auguste
- Festus – 2^{ème} siècle ap. J-C.
- Paul le Diacre - 8^{ème} siècle ap. J-C.

Les sources

- Le Farnésianus

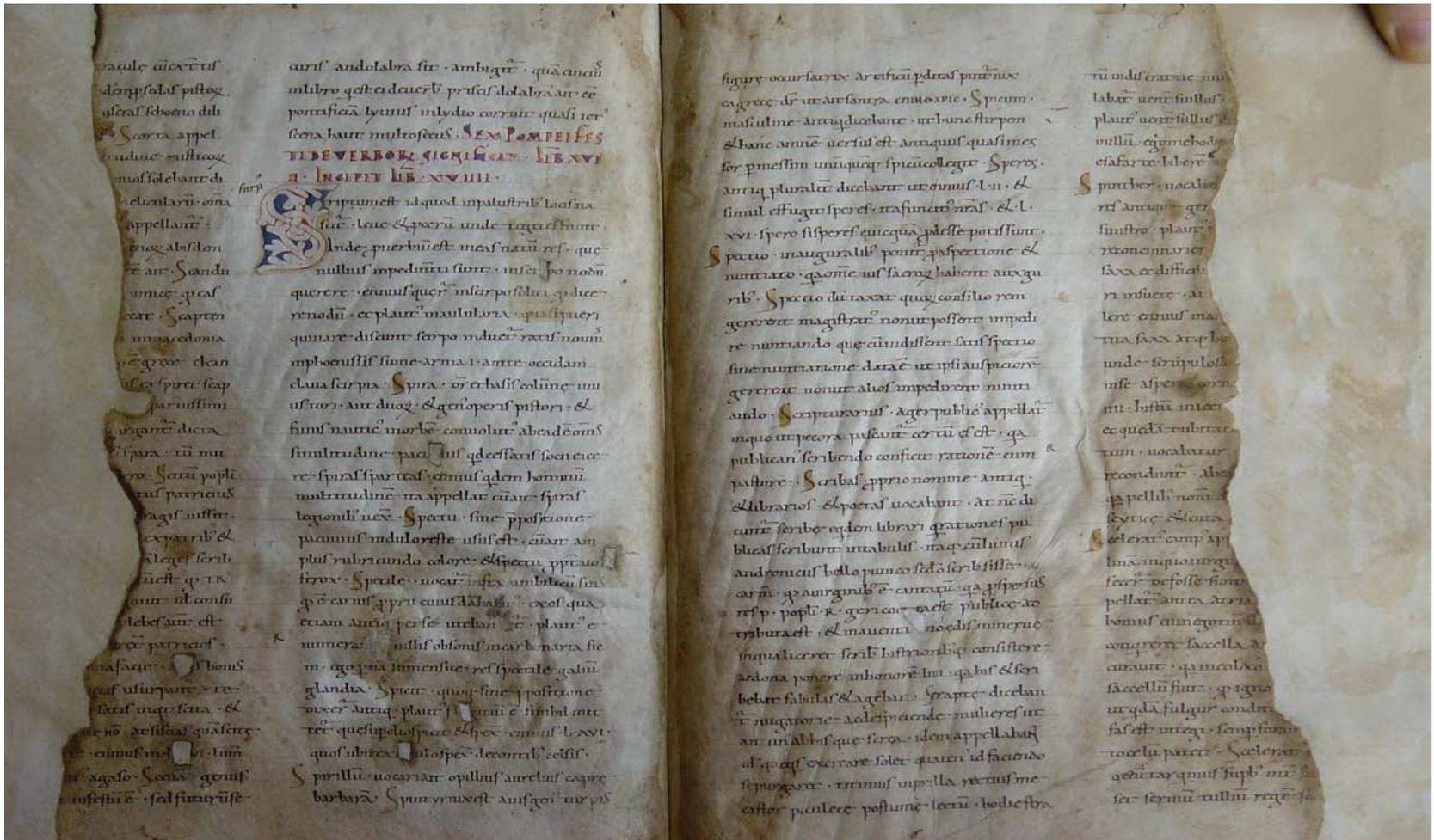
- écrit – 11^{ème} siècle

- retrouvé - 15^{ème} siècle

- Première édition de Festus 1500/10

- Première édition de Paul 1471

Le Farnésianus, Qu. XV.4



Portisculus (266 L)

Pat. patrim² dicebat² apud antiquos quē iā
ipse pat² eēt habebat etiā tūpatre. Portis
culus ē ut scribit Plinius fūlo q̄ importu mo
dū dat classi id autē ē malleus cui² meminit
Cato in dissuasiōe de rege Atialo & Lucetiga
lib² asic. c. liano PR. remiges scribiti aues
romanus sub portisculū sub flagrū conscrib
tū uenire passim. Proscapulis cū dicit Cato

Satis (476-8 L)

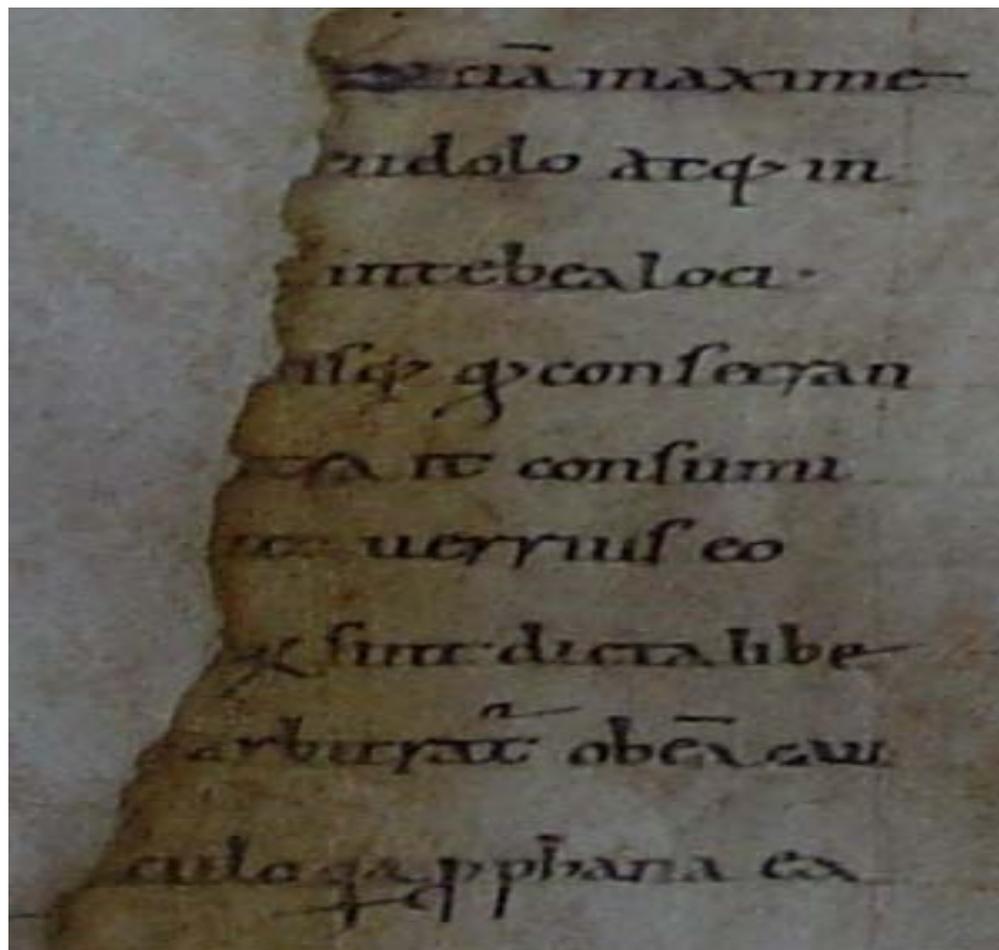
S]atis verbum Verrius melius fuit praeterire, ut mihi videtur, quam tam absurdas opiniones suas de eo <p>r<a>estare; quas sciens praeteri<i>, tam Hercules, quam de scabro, quod proximum sequebatur.

- 
- ‘A mon avis, il aurait été préférable que Verrius passe le mot *satis*, au lieu d’avancer ses théories là-dessus, qui sont si absurdes: c’est intentionnellement que je les ai ignorées, par Hercule, tout comme je l’ai fait avec le mot suivant *scaber* (galeux).

Porriciam (242 L)

ut Verrius eo-
[dem libro de significatu uerb]orum – sint dicta libe-
[rius si quae contra dixero – absurd]e arbitratur. ob eam cau-
[sam in fano consumi a po]<p>ulo, quia pro<f>ana; ea quoque, id est deo
dic<a>ta, consum<i> e<ss>e necesse; cuius opinionem, neque in hoc, neque in
aliis compluribus refutare minime necesse est, cum propositum ha-
beam ex tanto librorum eius numero intermortua
iam et sepulta verba atque ipso saepe confitente
nullius usus aut auctoritatis praeterire, et
reliqua quam brevissime redigere in libros
admodum paucos. Ea autem, de quibus dissentio, et
aperte et breviter, ut sciero, scribta in {h}is libris
meis invenientur, <qui> inscribuntur 'priscorum ver-
borum cum exemplis'.

Farnésianus Qu. XI.3 (détail)



-) puisque, dans le [même livre du de significatu verb]orum, Verrius [ridiculement — si je le contredis] qu'on le dise ouvertement — estime que la raison pour laquelle [la viande est consommée] par le peu]ple est qu'elle est profane; il dit aussi que cette viande-la [c'est-à-dire celle qui avait été consacrée] doit nécessairement être consommée. Il n'est guère nécessaire de réfuter l'opinion de Verrius dans ce cas, ou dans bien d'autres, puisque j'ai l'intention d'omettre du grand nombre de ses livres les mots qui sont à moitié morts et enterrés, et ceux qui, comme il l'admet lui-même n'ont plus ni fonction ni autorité, et de rassembler les autres aussi succinctement que possible dans un nombre de livres assez restreint. On trouvera, pourtant, les matières sur lesquelles je ne suis pas d'accord avec lui ouvertement et brièvement qualifiées, au maximum de mes capacités, dans mes livres intitulés "Les Mots anciens avec Exemples"

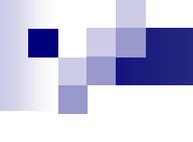
- 
- Il n'est guère nécessaire de réfuter l'opinion de Verrius dans ce cas, ou dans bien d'autres, puisque j'ai l'intention d'omettre du grand nombre de ses livres les mots qui sont à moitié morts et enterrés, et ceux qui, comme il l'admet lui-même n'ont plus ni fonction ni autorité, et de rassembler les autres aussi succinctement que possible dans un nombre de livres assez restreint. On trouvera, pourtant, les matières sur lesquelles je ne suis pas d'accord avec lui ouvertement et brièvement qualifiées, au maximum de mes capacités, dans mes livres intitulés "Les Mots anciens avec Exemples"

Profanum(256 L)

[**P**rofanum quod non est sacrum, ut] Liui[us in : profano, sacro, priuato, pu-] blico [. . .; et Plautus: 'Sacrum an profanum ha-] beas, [parvi penditur', unde etiam dicunt profana-] tion[em]

(Festus, après Paul)

Profanum quod non est sacrum. Plautus: 'Sacrum an profanum habeas, parvi penditur'. (Paul)

- 
- [*Profanum* est ce qui n'est pas sacré, comme] (le dit) Li[vius .. .“profane, sacré, privé, pu]blic...” [et Plaute: ‘que vous le croyez [sacré ou profane n’a guère d’importance’. D’où l’on dit aussi *profan]atio*. (Festus, après Paul)
 - *Profanum* est ce qui n'est pas sacré: Plaute: ‘que vous le croyez sacré ou profane n’a guère d’importance’. (Paul)

Salua (438.25-7 L)

- Quam inconstantiam Ver<rii> nostri non sine rubore rettuli.

J'ai noté cette contradiction chez notre Verrius, non sans rougir de honte.

Pictor (228 L)

Pictor Zeuxis risu mortuus, dum ridet effuse pictam a se *graun*. Cur hoc loco relatum sit a Verrio, cum de significato uerborum scribere propositum habuerit, equidem non uideo . . .

- 
- Le peintre Zeuxis est mort du rire, en se tordant de rire devant son propre portrait d'une vieille femme. Pour ma part, je ne comprends point pourquoi Verrius en fait mention ici, étant donné que son projet était d'écrire "Sur la Signification des Mots" . . .

Tatium (496 L)

- **Tatium** occisum ait Lauini ab amicis eorum legatorum, quos interfecerant Titini latrones; sed sepultum in Auentiniensi Laureto. Quod ad significationem uerborum non magis pertinet, quam plurima alia, et praeterita iam et deinceps quae referentur.

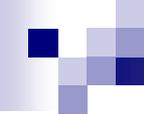
- 
- Il dit que Tatius fut tué a Lavinium par les amis des ambassadeurs, eux-mêmes tués par des brigands Titiniens, mais qu'il fut enterré dans le Lauretum aventin. Cela n'a rien à voir avec la Signification des Mots, comme c'est très souvent le cas. J'en ai omis quelques-uns, et j'en ferai mention d'autres plus loin.

Repudium (350 L)

- **Repudium Verrius** ait dictum, quod fit ob rem pudendam. Accius: 'Repudio eiecta ab Argis iam dudum exsulo'.
- Verrius dit que *repudium* (le divorce) est ainsi nommé parce qu'il est provoqué par quelque chose de disgracieux. Accius: "ayant été chassé d'Argos en conséquence de divorce, je demeure depuis longtemps en exil".

Talionis (496 L)

- Talionis mentionem fieri in XII ait Verrius hoc modo: 'Si membrum rupit, ni cum eo pacit, talio esto'. Neque id quid significet indicat, puto quia notum est . permittit enim lex parem vindictam.

- 
- Verrius dit que *talio* est mentionné dans les douze tables ainsi: “si l’on casse un membre à un autre, à moins qu’il ne parvienne à un accord avec lui, qu’il y ait *talio*”. Il ne nous dit pas ce que cela veut dire: parce que tout le monde le sait, je suppose. Car la loi permet un acte de vengeance proportionnel.

Nuptias (174 L)

- Nuptias dictas esse ait Santra ab eo, quod [*nymphēia*] dixerunt Graeci antiqui [*gamon*], inde nouam nuptam [*nean nymphēn*]. Cornificius, quod noua petantur coniugia. Curiatius, quod noua ratio fiat. Aelius et Cincius, quia flammeo caput nubentis obuoluatur, quod antiqui obnubere uocarint:

- Santra dit que les *nuptiae* sont ainsi appelées parce que les Grecs anciens utilisaient le terme *nymphēia* au lieu de *gamos* (c'est-à-dire pour le mariage); de sorte qu'une nouvelle mariée était une *nea nympe*. Cornificius (dit que c'est) parce qu'on cherche de nouvelles unions. Curiatus parce qu'un nouvel ordre est en train de se former. Aelius et Cincus, parce que la tête de la mariée est enveloppée dans un voile, que les auteurs primitifs appelaient *obnubere*.